

1. Ouverture:

KH : En tant que président du SBCA, j'ai l'honneur d'ouvrir la réunion, à 19h20.

Je tiens à remercier les personnes suivantes :

- Les autres membres du comité
Tous les membres du comité ont fait de leur mieux pour accomplir au mieux cette charge de travail considérable. Toutes mes excuses à Koenraad Detailleur, qui est absent.
- Les membres du SBCA
Sans membres, pas de stud-book, et nous pouvons être fiers car la Belgique, bien que petit pays, compte un grand nombre de membres.
- Les organisateurs et tous les collaborateurs des concours
Sans les organisateurs et les collaborateurs, qui offrent souvent leurs services bénévolement, il n'y aurait pas d'événements où nous pourrions emmener nos chevaux arabes bien-aimés.
- L'équipe qui a réalisé l'annuaire, Maya, Ilse et Thierry.
- Bien sûr, les photographes et les personnes qui ont fourni des articles
- Merci d'avoir une fois de plus réalisé un si bel annuaire.
- Et n'oublions surtout pas les dames du bureau du stud-book ;
Tiffany et Ilse.

Nous continuerons certainement à faire de notre mieux pour relever correctement les défis auxquels nous sommes confrontés chaque semaine et pour accomplir toutes nos tâches en toute conscience.
Comme la plupart d'entre vous l'ont remarqué, les délais de réponse sont courts et les dossiers sont traités beaucoup plus rapidement que par le passé, bien que les procédures imposées par les autorités soient devenues nettement plus complexes et prennent davantage de temps.

Pour le bon déroulement de la séance, je prie les membres effectifs qui souhaitent prendre la parole ou poser une question de bien vouloir d'abord se présenter et de parler clairement au micro afin que la question puisse être traduite et que l'on sache clairement qui s'exprime.

Il est apprécié que cette réunion se déroule dans le calme. Chacun peut et a le droit de s'exprimer comme il le souhaite, mais de manière correcte et courtoise. J'ai reçu une lettre ouverte de Patrick Vermuyten il y a deux jours concernant des points à aborder lors de cette réunion. Il existe des règles à ce sujet (statuts et règlement intérieur). Cela n'est ni possible ni approprié pendant la réunion. Mais je suis disposé à en discuter après la réunion.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de 2025:

KH : Les membres effectifs approuvent-ils le procès-verbal de l'assemblée générale du 28 mars 2025? Ce procès-verbal figurait en annexe à l'invitation.

Qui souhaite procéder au décompte pour garantir le bon déroulement du vote:
Rob Rens

Vote à main levée.

19 voix : aucune abstention – 0 contre – 19 pour

3. Rapport annuel du secrétaire.

IV : La conférence de la WAHO s'est tenue à Abu Dhabi début avril de l'année dernière. La WAHO a fêté en 2025 son 55e anniversaire, depuis sa création au Royaume-Uni, et compte désormais des membres dans 86 pays.

Grâce à l'immense hospitalité de S.A. le cheikh Mansour Bin Zayed Al Nahyan et de l'Emirates Arabian Horse Society, plus de 300 délégués, observateurs et autres participants venus de pas moins de 56 pays ont été accueillis à la conférence.

Le Dr Marek Trela a démissionné de son poste de vice-président et c'est la princesse Alia Al Hussein qui a désormais pris la relève. Le Dr Mohamed Machmoum a été élu nouveau consultant du Comité exécutif de la WAHO.

Certains États membres sont actuellement confrontés à l'instabilité politique et à des conflits, ce qui a également des conséquences négatives sur les chevaux arabes dans ces régions.

La Chine est désormais officiellement membre, devenant ainsi le tout dernier membre à part entière de la WAHO.

Ce que l'on retient surtout du rapport du trésorier, c'est que la WAHO a dû augmenter les cotisations et les contributions des États membres. Ces contributions sont calculées pour chaque pays, entre autres, en fonction du nombre de naissances et des exportations.

En ce qui concerne les naissances, les statistiques de la WAHO montrent que, dans toute l'Europe et aux États-Unis, l'élevage a fortement diminué, avec une baisse moyenne d'environ 25 %, principalement pour des raisons économiques, en raison des coûts élevés et de l'évolution du secteur. En Allemagne, l'élevage a même chuté de 66 %. Cette situation est probablement similaire en Italie et en Belgique, car les statistiques y sont faussées par l'enregistrement d'un grand nombre de poulains appartenant à des familles du Moyen-Orient. De manière générale, l'élevage se déplace de plus en plus vers les pays d'origine, où le cheval arabe constitue également un élément important de l'identité culturelle. En Arabie saoudite, par exemple, plus de 6 000 poulains naissent chaque année, et en Égypte, plus de 2 000. En Asie du Sud-Est, on observe également une augmentation des chiffres, car l'élevage de chevaux arabes n'y a véritablement pris son essor que ces dernières années.

Au cours de la conférence, la question de la transplantation d'embryons a également fait l'objet de discussions approfondies. Après plus de 20 ans de transplantation d'embryons, l'euphorie est quelque peu retombée et des effets secondaires négatifs apparaissent. La WAHO souhaite limiter davantage la TE et a proposé la règle suivante : chaque jument donneuse est limitée à la production d'un poulain par an par TE, ce poulain étant porté par une mère porteuse. La jument donneuse peut également mettre bas un poulain au cours de la même année. En cas de jumeaux portés naturellement, les deux peuvent également être enregistrés. Cette proposition a reçu un accueil très favorable, mais ne peut finalement pas être imposée car ces restrictions ne sont pas autorisées par la loi dans certains pays. Ces pays ont dû faire face à des procès qu'ils ont effectivement perdus. La règle proposée devient désormais une recommandation très forte.

Par ailleurs, il est fortement déconseillé de saillir des juments de moins de 3 ans. Cela non plus ne peut être imposé comme règle par la WAHO en raison de la législation différente en vigueur dans certains pays.

La WAHO nous demande de suivre de très près l'administration du prélèvement d'embryons.

Désormais, auprès du SBCA, la licence de transfert d'embryons doit être demandée et payée au cours de l'année du prélèvement. En cas de demande tardive, une amende sera infligée. En cas d'avortement ou d'absence de poulain vivant, le coût de l'autorisation d'embryon, déduction faite des frais administratifs, sera remboursé après réception d'une attestation vétérinaire. Si l'embryon est congelé, cela doit être signalé afin d'éviter tout conflit lors de l'enregistrement des poulains. C'est pourquoi nous vous envoyons dès à présent les listes des autorisations demandées qui n'ont pas encore été utilisées, en vous demandant pourquoi elles sont toujours en attente. Il se peut qu'elles concernent des embryons congelés ou qu'elles soient dues à l'annulation de l'enregistrement du poulain. Cela nous permettra d'avoir une bonne vue d'ensemble, ce qui est urgent et nécessaire. Souvent, les éleveurs se retrouvent en difficulté parce que les autorisations ont été demandées trop tard, ou parce que la jument donneuse décède de manière inattendue ou a déjà quitté la Belgique avant même que l'importation de cette jument ne soit finalisée, les résultats des tests et les documents nécessaires n'ayant pas été fournis à temps.

Le conseil d'administration du SBCA envisage, à l'instar de la Pologne, d'imposer que la mère porteuse soit une jument arabe et, comme le fait le stud-book allemand, de mentionner dans le passeport que le cheval est issu d'une transplantation d'embryon, en précisant le nom de la mère porteuse.

Comme indiqué l'année dernière, l'enregistrement d'un poulain issu d'une transplantation d'embryon coûtait 270 €. Ce montant a désormais été fractionné : 200 € sont facturés pour l'autorisation et 70 € lors de l'enregistrement du poulain. Au total, rien n'a donc changé. En cas d'avortement ou d'absence de poulain vivant, le coût de l'autorisation d'embryon, déduction faite des frais administratifs, sera remboursé après réception d'une attestation vétérinaire.

En cas d'exportation d'un embryon, ce qui est de plus en plus fréquent ces derniers temps, nous devons joindre l'autorisation au dossier d'exportation. Il est donc important de mettre les autorisations en règle à temps, car nous rencontrons déjà des difficultés.

Les nouveaux frais administratifs ont été communiqués à tous les membres dans les bulletins d'information d'octobre et de décembre 2025. Bart peut vous donner plus de détails à ce sujet.

L'année dernière, nous avons indiqué que le règlement technique d'élevage de la BAPS devait être entièrement réécrit pour l'année 2025-2026, à la demande de Mme Maya Kerkhove, conseillère politique de l'Agence de l'agriculture et de la pêche maritime. Ce programme d'élevage révisé et réglementaire, comme on l'appelle désormais, est enfin prêt et vous a été envoyé en début de semaine. Sa finalisation a pris plus de temps que prévu, car Mme Kerkhove a été en congé de maternité pendant près de 5 mois et n'est de retour à son poste que depuis une dizaine de jours. Tout est désormais beaucoup plus clair et mieux organisé, et grâce à la table des matières détaillée, il est beaucoup plus facile de retrouver les informations. Nous avons surtout dû approfondir la description des organisations et des races, clarifier les procédures et veiller à l'uniformité de la terminologie. Il a également fallu ajouter des informations et les coordonnées de tiers. Le document est donc désormais beaucoup plus structuré et accessible, ce qui était très important pour Mme Kerkhove, et certainement aussi pour ceux qui ne sont pas encore très familiers avec les règles.

Au cours de l'année 2025, nous avons travaillé sur un nouveau programme d'enregistrement, que nous utilisons depuis début janvier. Le Studbook-online est encore en cours de construction.

Le site web lui-même doit encore être amélioré. Nous devons pour cela le mettre temporairement hors ligne, mais vous en serez informés en temps utile. Les listes des étalons approuvés ont déjà été mises à jour au début de l'année dernière. Nos documents de fonctionnement font également l'objet d'une nouvelle mise à jour ; nous vous demandons donc de toujours utiliser les documents les plus récents, disponibles sur le site web, afin que nous puissions recevoir toutes les informations nécessaires en bonne et due forme.

Le fonctionnement du secrétariat se déroule sans encombre et les dossiers sont bien suivis. La saison des naissances bat son plein et les premières inscriptions sont déjà en cours de finalisation. Pouvons-nous vous demander de choisir un nom rapidement après la naissance et de nous envoyer la déclaration de naissance et la déclaration complémentaire dès que possible, sans attendre la fin de la saison, s'il vous plaît. Cela nous permettra de démarrer les enregistrements de manière échelonnée et d'enregistrer immédiatement les poulains dans Horse-ID, la balle sera alors immédiatement renvoyée à l'éleveur. Assurez-vous que nous disposons de vos numéros d'identification ID-BCP et d'établissement corrects, ainsi que des coordonnées complètes du vétérinaire agréé. Dès que nous aurons enregistré le poulain et que la facture de Horse-ID aura été payée, le vétérinaire pourra procéder aux démarches nécessaires. La lettre d'accompagnement que nous envoyons avec le kit ADN indique ce qui est

éventuellement encore nécessaire pour finaliser l'enregistrement. Vérifiez également sur cette lettre si nous avons bien lu le nom du poulain, ce qui peut parfois s'avérer difficile !

Si un contrat de vente comporte des clauses particulières concernant des droits restants (par exemple, un certain nombre d'embryons... ou l'interdiction de toute reproduction ultérieure...), nous avons besoin du contrat dans lequel ces restrictions ou ces droits ont été consignés. Sachez qu'il devient difficile d'assurer le suivi lorsque le cheval en question est revendu à plusieurs reprises, surtout en cas d'exportation. Nous communiquons toujours les restrictions contractuelles, mais ce qui se passe par la suite ne relève plus de notre responsabilité. Dans tous les cas, n'inscrivez rien vous-même dans le passeport ou sur le certificat d'enregistrement, cela rendrait les documents invalides. De plus, envoyez TOUJOURS le certificat d'enregistrement à SBICA et ne le remettez pas à l'acheteur. Les certificats d'enregistrement peuvent également être confiés à la garde de BAPS. Trop souvent, ce document est égaré, ce qui entraîne des frais et des complications inutiles pour la demande d'un duplicata. C'est souvent le cas également avec les passeports. En cas d'exportation, le passeport reste avec le cheval et le pays importateur demandera le passeport afin d'y enregistrer les modifications nécessaires. Ce pays remettra alors à l'acheteur un certificat d'enregistrement national.

En cas d'importation, le cheval doit disposer d'un passeport conforme aux normes de l'UE. Si ce n'est pas le cas, un duplicata doit être établi et le passeport non conforme doit être remis avant que le nouveau puisse être délivré. Afin d'éviter toute pratique frauduleuse, il est strictement interdit qu'il y ait plus d'un passeport en circulation par cheval.

Surtout dans le cadre des ventes à l'étranger, la tendance est désormais que l'acheteur prenne également en charge les frais d'exportation de BAPS. Cela ne pose aucun problème, mais nous devons alors disposer des coordonnées nécessaires de cet acheteur afin de pouvoir lui envoyer la facture. Si la demande d'exportation ne précise pas qui prend en charge les frais, nous envoyons toujours la facture au vendeur, car nous ne disposons d'aucune autre information. Le paiement est pratiquement le principal obstacle qui retarde les dossiers d'exportation ; veillez donc à indiquer clairement ces informations sur le document « Demande d'exportation », sinon nous sommes dans le flou.

Plus vite vous nous transmettez les informations demandées, quel que soit le dossier, plus vite nous pourrions traiter et finaliser ce dossier.

Passons en revue quelques statistiques : AFFICHER LE PPT ICI

- Le nombre de chevaux enregistrés est à peu près le même que l'année dernière.
- En 2024, nous avons 373 poulains enregistrés et en 2025, ils étaient 370, ce qui reste dans le même ordre de grandeur
- En 2025, nous avons à nouveau importé davantage de chevaux, mais nous continuons à en exporter davantage

- Le nombre de chevaux vendus en Belgique diminue d'environ 14 %
- En 2025, le nombre de membres a fortement augmenté et nous comptons à nouveau 309 membres
- Les demandes de primes de castration sont en baisse
- Le nombre de poulains nés par FIV augmente et le nombre d'embryons exportés est également en nette hausse. Cela s'explique notamment par le fait que des éleveurs de pays où la technologie n'est pas encore aussi avancée viennent en Belgique.

Ces chiffres ne constituent bien sûr qu'un instantané, car certains dossiers ne peuvent pas encore être clôturés en raison de documents manquants.

Ces chiffres ne constituent bien sûr qu'un instantané, car certains dossiers ne peuvent pas encore être clôturés en raison de documents manquants.

Nous tenons également à attirer à nouveau fortement l'attention sur les pratiques malhonnêtes qui persistent, notamment lors de la vente de chevaux. Lors de tout achat d'un cheval ou d'un embryon, assurez-vous de disposer de tous les documents originaux nécessaires pour faire enregistrer le cheval acheté à votre nom. Contactez le stud-book où le cheval est censé être inscrit et vérifiez que tout est en ordre. Un éleveur est responsable des documents d'enregistrement de ses poulains, qu'il s'agisse de papiers du stud-book ou d'Equipas. Si vous achetez un cheval avec un Equipas, vous achetez un cheval de rue. Si, lors de l'achat, on vous fait croire qu'il est tout à fait possible d'obtenir des papiers du stud-book a posteriori, sachez que cela ne se fait pas comme ça et qu'une procédure très complexe et coûteuse doit y précéder. Si l'éleveur ne coopère pas pour des raisons qui lui sont propres, il n'y aura tout simplement pas de mise à niveau. Sachez également que le numéro UELN attribué, mentionné dans cet Equipas, à savoir celui d'un cheval sans origine, le « sans-papiers », restera toujours attaché à ce cheval. Ne vous laissez pas non plus convaincre par le vendeur qui prétend être le propriétaire s'il vous présente, comme prétendue preuve de propriété, un document de Horse-ID sur lequel « le vendeur » figure comme détenteur du cheval. La détention dans Horse-ID n'est PAS une preuve de propriété. Certains vendeurs agissent de manière très rusée, sont très convaincants et vont même jusqu'à falsifier des documents, ce qui peut causer des problèmes à l'acheteur et éventuellement au cheval.

Sur les conseils de nos conseillers juridiques, nous continuons à exiger des signatures originales lorsque cela s'avère nécessaire et demandons, le cas échéant, une copie de la carte d'identité des parties concernées.

En cas de litige, SBCA suspend le dossier et nous devons attendre un jugement, un procès-verbal d'huissier ou tout autre document juridiquement valable indiquant à qui le cheval est attribué de plein droit.

Pour une vente à l'étranger, veillez à ce que le cheval parte muni de son passeport et faites établir le certificat sanitaire de l'AFSCA.

Le SBCA a pour mission d'enregistrer vos chevaux et de vous aider de manière constructive et efficace dans toutes les démarches administratives qui y sont

liées. Que le membre possède un cheval ou cinquante, cela n'a aucune importance. De plus, nous sommes ouverts à toute amélioration, aux nouvelles idées, et prêts à accueillir et à soutenir les initiatives bien élaborées. Nous espérons en entendre quelques-unes lors de cette assemblée générale, car l'année dernière, nous avons eu le plaisir d'accueillir des membres très motivés. Nous sommes impatients de découvrir leurs propositions détaillées. SACHIEZ QUE NOUS PENSONS EN TERMES DE SOLUTIONS, pour les chevaux ET pour vous.

4. Rapport annuel du trésorier

BB : Bonsoir à tous

Nous vous présentons ici, dans le PowerPoint, une version abrégée des chiffres de 2025. La version détaillée vous a été envoyée par e-mail cette semaine

Comme vous pouvez le constater, nous clôturons l'exercice 2025 avec un bénéfice de 27 723,59 euros, contre un bénéfice de 31 928,05 euros en 2024.

En 2025, le chiffre d'affaires est resté pratiquement inchangé par rapport à 2024, s'élevant à 263 019,46 euros.

Le résultat positif par rapport au budget est principalement dû à la maîtrise des dépenses : le total des coûts s'est élevé à 235 295,87 euros, ce qui, bien que similaire à celui de 2024, est nettement inférieur au montant budgété de 279 515,00 euros.

Les exercices 2024 et 2025 sont donc à peu près équivalents en termes de chiffre d'affaires, de coûts et de résultat final.

- Nous constatons une baisse des coûts, par exemple au niveau des frais de secrétariat et des frais d'expédition, car nous faisons moins appel à Fedex ; toutefois, cela se reflète également dans les recettes, qui diminuent naturellement de ce fait, ces coûts étant refacturés. De même, la communication entre les livres généalogiques s'effectue aujourd'hui davantage par e-mail. Les dépenses informatiques ont diminué, ce qui a également permis de réduire les frais.

- Les frais de sponsoring sont plus élevés que l'année dernière, mais cela est lié aux coûts liés à la célébration des 50 ans du SBCA, à l'occasion de laquelle un barbecue gratuit a été offert et un sac cadeau a été préparé ; nous tenons bien sûr à remercier les nombreux sponsors qui y ont contribué.

Si l'on examine le bilan, c'est-à-dire les actifs et les dettes de SBCA, on constate que l'ASBL SBCA dispose d'actifs d'un montant de 414 892,20 €, dont 295 561,26 € de fonds disponibles sur des comptes bancaires, et que, en contrepartie, ses dettes ne s'élèvent qu'à 48 887,03 €

Pour l'année 2026, nous avons également établi un budget qui prévoit, de manière très prudente, une perte de 50 euros

D'une part, nous prévoyons une baisse des recettes, car nous avons bénéficié l'année dernière de plusieurs parrainages pour l'organisation du championnat de Belgique et de l'Emirates Cup, pour lesquels nous n'avons pas encore reçu de confirmations cette année ; d'autre part, nous prévoyons une stabilisation des coûts à 233 430 euros, étant donné que nous avons déjà déployé les efforts nécessaires à cet effet l'année dernière

Les principaux postes de dépenses sont le loyer et les frais de bureau, budgétés à 48 000,00 euros, les parrainages pour un montant de 19 500,00 euros, l'organisation du championnat de Belgique pour 350 000 euros et les frais de personnel s'élevant à 85 000 euros.

5. Approbation des comptes annuels 2025:

KH : Les membres effectifs approuvent-ils les comptes annuels 2025 ?

Vote à main levée.

Abstention – 0

Contre – 0

Pour – 19

6. Quitus aux administrateurs:

KH : Les membres effectifs donnent-ils quitus aux administrateurs pour l'exercice 2025 ?

Vote à main levée.

Abstention – 0

Contre – 0

Pour – 19

7. Proposition et adoption du budget 2026:

BB : Le budget a été établi. Nous prévoyons une baisse des recettes. Nous avons établi un budget. Le BK rapportera moins ; nous n'avons pour l'instant aucune information concernant le GCAT ou l'Emirates Cup. Les recettes vont donc diminuer.

Nous allons maîtriser les coûts, qui ne baisseront pas davantage. Les coûts seront similaires à ceux de 2025. Les principales dépenses concernent le secrétariat et le bureau, les parrainages prévus et l'organisation du championnat national. Nous atteindrons ainsi l'équilibre financier, car cela avait été prévu/budgétisé.

KH : Les membres effectifs approuvent-ils le budget 2026 ?

Vote à main levée

Abstention – 0

Contre – 0

Pour – 19

8. Élection de 2 vérificateurs des comptes:

KH : Qui se porte volontaire pour venir vérifier les comptes du SBCA et en rendre compte à l'assemblée générale de 2027 ?

S'il y a des volontaires, vote à main levée.

Pas de volontaires. Si quelqu'un se porte candidat, il est le bienvenu pour examiner les comptes.

9. Élection de 2 administrateurs:

Thierry Fonteyne & Kay Hennekens

KH : Vous pouvez maintenant remplir le bulletin de vote qui vous a été remis lors de votre inscription.

Nous demandons à l'un des membres effectifs de bien vouloir nous aider à compter les votes.

Kay – 17 oui + 2 abstentions

Thierry – 18 oui + 1 abstention

Dépouillement effectué par Tiffany + Rob Rens

10. Rapport annuel de l'expertise des étalons

Le samedi 8 mars 2025, l'expertise des étalons de printemps s'est déroulée à l'école d'équitation d'Oud-Heverlee. Douze étalons, dont dix pur-sang, un demi-sang et un étalon Pintabian, ont été inspectés par les membres du jury James Swaenepoel, Eline Raes et Koenraad Detailleur.

Par ailleurs, une expertise privée a été demandée pour un pur-sang. Celle-ci a été réalisée par Helen Hennekens-Van Nes et Koenraad Detailleur.

L'expertise d'automne des étalons a eu lieu le 30 août 2025 à l'Azelhof à Lier. Cette inspection a été organisée le matin, avant le début du Championnat de Belgique. Au cours de cette session, quatre étalons pur-sang ont été présentés. L'évaluation a été effectuée par les membres du jury Eline Raes et Koenraad Detailleur.

Tous les étalons présentés ont été approuvés. Leurs données ont été enregistrées dans les listes prévues à cet effet, disponibles sur le site web.

Pour conclure, nous souhaitons vous rappeler quelques points importants.

Les étalons doivent être présentés au plus tard au cours de l'année où ils sont utilisés pour la première fois pour la saillie. Lors de chaque inspection, un examen vétérinaire précède l'évaluation morphologique. Nous vous communiquerons à l'avance le créneau horaire pendant lequel le vétérinaire sera présent ; veuillez donc vous présenter à l'heure.

Lorsqu'un étalon est vendu et que le vendeur revendique encore x saillies, nous devons recevoir un contrat signé par les deux parties ainsi qu'une confirmation immédiate du vendeur dans laquelle cet accord est expressément mentionné.

Nous réservons alors le nombre convenu de certificats de saillie numérotés, établis au nom du vendeur.

11. Rapport annuel sur les courses de chevaux

NP : voir le rapport sur les courses (annuaire)

KH : Merci à Thierry de s'engager comme bénévole pour les quatre prochaines années.

12. Endurance

TF : Bonsoir à tous. Je vais vous faire un bref compte rendu de l'endurance 2025 et vous donner un aperçu de 2026.

En 2025, le SBCA a de nouveau misé fortement sur le soutien et la reconnaissance de l'endurance belge. Suite aux réactions positives suscitées par nos initiatives de l'année dernière, nous avons continué en 2025 à développer un projet encore plus solide et plus visible.

Le Prix SBCA 80 km et 60 km

Pour 2025, notre système de prix a été considérablement élargi. **Le Prix SBCA 80 km** est resté une valeur sûre, mais a vu ses gains augmenter. De plus, nous avons également introduit pour la première fois **le Prix SBCA 60 km**, afin qu'un groupe plus large de cavaliers puisse prétendre à une récompense financière. Le principe est resté inchangé : les cavaliers membres du SBCA reçoivent une prime en espèces plus élevée. Nous avons constaté que de plus en plus de cavaliers souhaitent en profiter, ce qui renforce clairement l'engagement envers notre stud-book.

Plus de visibilité, plus d'impact

Les chèques SBCA avaient déjà attiré tous les regards lors des compétitions et sur les réseaux sociaux l'année dernière. En 2025 également, nous misons pleinement sur la visibilité des cavaliers, des propriétaires et des éleveurs. La remise des prix des Awards et du Prix des éleveurs a été particulièrement mise à l'honneur cette année lors du forum d'endurance organisé par la KBRSF. Ces prix ne sont pas seulement une source de motivation, ils renforcent également l'image de l'endurance en Belgique.

Les SBCA Awards

Au total, **8** prix ont été remportés en 2025.

Trois chevaux appartenant à autant de propriétaires ont remporté un prix de bronze, d'une valeur de 100 € chacun.

Quatre prix d'argent ont été décernés, d'une valeur de 200 € chacun.

Un Gold Award d'une valeur de 300 € a été décerné en 2025.

Prix des éleveurs

Enfin, nos éleveurs ont également été mis à l'honneur. Les trois meilleurs éleveurs de chevaux d'endurance ont été récompensés par un beau prix en espèces.

1^{re} place – Christiane Gabriel-Denis

2e place – Dehant Sylvie
3e place – Sagaert Jean Philippe

Perspectives pour 2026

En 2026 également, l'endurance belge pourra compter sur le parrainage du Stud-book arabe belge. Un nouvel accord de coopération a été signé entre le SBCA, la LEWB, Paardensport Vlaanderen et la KBRSF.

Les montants des prix et le public cible restent inchangés. Les montants des prix et le public cible restent inchangés, mais le nombre de compétitions au calendrier augmente. Ainsi, encore plus de cavaliers pourront prétendre aux prix du SBCA. Nous invitons chaleureusement tous les membres à remplir et à envoyer en temps utile leur formulaire de demande pour les prix BAPS, les prix des éleveurs et leurs candidatures aux récompenses, sans oublier de le faire.

Les prix et le public cible pour 2026 restent inchangés.

13. Rapport annuel sur les concours

KH : Aperçu des concours de la saison 2025

Au cours de la saison écoulée, nous avons disposé de 3 sites de concours. Ceux-ci ont organisé au total 7 niveaux différents, allant du concours d'éleveurs au concours International B, en passant par le championnat d'Europe et le championnat de Belgique. Nous avons également accueilli une étape de l'Emirates Global Tour à Lier.

Tous les concours ont été parfaitement organisés, avec un nombre suffisant de chevaux participants.

Le Championnat de Belgique a revêtu un caractère festif : à l'occasion du 50e anniversaire, tous les membres ont été invités à un barbecue. La participation a été très bonne. Ce fut un beau championnat de Belgique. Grâce aux efforts du comité pour l'organisation du Championnat national, nous constatons une amélioration et une reconnaissance au niveau de la participation. Les participants se sont montrés satisfaits de cet événement réussi. Si nous regardons les pays voisins, nous voyons que la Belgique ne s'en sort certainement pas mal en cette période difficile : nous continuons à organiser, à investir, nous disposons d'une belle sélection d'étalons de qualité. Et nous avons toujours des éleveurs compétents et motivés.

Nous devons rester positifs : nous avons de beaux atouts par rapport aux pays voisins. Nous avons de beaux étalons, de belles juments, et nous devons les chérir.

Nous attendons avec impatience le concours de 2026.

AGA de l'ECAHO – Bulletin de l'ECAHO



Info-bulletin ECAHO AGM Warsaw 26.-27.4.2025

*Including important changes for Exhibitors,
Organizers, Officials and Handlers at affiliated events*

SPORT COMMISSION: MEMBERS, PLEASE RELAY THIS INFO TO YOUR SPORT COMMISSIONS AND RIDERS

Sport season:

- **ECAHO Sport European Championship 2025** will be held in Vienna/Wiener Neustadt/Austria, on 28 – 31 August 2025
- **ECAHO Sport European Championship 2024:** 51 participants, 438 Starts, 8 nations (AUT, BEL, CZE, GER, GRB, POL, SLO, SUI)
- **2026 edition of the Sport European Championship** will be held in Michalów, Poland (Austria is still an option in case Poland will not be available for any reason)
- 15 Sport events were affiliated in 2024, incl. 5 National Championships
- **ECAHO Breeders' Fund:** 3 best placed horses in each category at the National Sport Championships got 200 Euro and first 3 placed in qualifier classes at the European Championship got 500 Euro. In total the National Championships were awarded with 13 400 Euro and the European Championship with 15 000 Euro
- **From 2025 ECAHO Breeders' Fund will donate 300 Euro for 3 placed horses at the National Championship classes and 500 Euro for horses placed 1st till 5th at the European Sport Championship.**
- **Newly approved Sport Judges:** Karoline Kirchl (AUT), Markus Bäcklund (SWE)

Green Book Updates:

- Classic Pleasure: no whip is allowed.
- Freestyle classes: optional at all disciplines.
- Ladies side saddles: hybrid saddles allowed. Bridles and attire must fit to the style (Classic/Western)
- Trail in Hand has been added among EBF classes (both National Championships and the European Championship).

Sport Judges' Courses and Tests:

- April 2024 - one course was organized with 5 participants.
- April 2025 - one course was organized with 2 participants at Level I (both passed with good results).

REGISTRATION COMMISSION: IMPORTANT FOR MEMBERS WHO ARE ALSO WAHO REGISTRIES

- **WAHO conference** was organized in Abu Dhabi/United Arab Emirates on 7 - 9 April 2025
- Main changes in WAHO Requirements for establishing and keeping a Stud Book:
 - Change of Registering Authority
 - Embryo Transfer – recommendation to produce 1 ET foal + 1 NAT foal per mare per breeding season
 - Export Certificate for exported embryos
- Newly elected EAHRIC Chairman: Barbara Pfister (SUI).

SHOW COMMISSION: IMPORTANT INFO FOR OFFICIALS, EXHIBITORS AND SHOW ORGANIZERS:

Shows and Show calendars

- Calendar 2026 – list of the World Championship, Title, A and GCAT show has been presented. All show organizers are requested to consider possible clashes and adjust the dates accordingly.

Blue Book changes and adaptations

- Limit of shows per Official will be 15, regardless of the position of the Official.
- Shows organized in one weekend (same show organizer, same venue) will be counted – for the 15-show limit purposes – as 1 event.
- Conflict of interest for Officials who have worked in less than one month (30 days) as DC at a show and then as Judge at another show in the same country (or any GCAT shows), where many of the same horses may be present. All such conflicts must be properly declared.
- Establishing of the Official Emeritus/Official Emerita – Officials who passed the age of 75 years will be moved to the list separate from the ECAHO National Officials' lists to Official Emeritus/Emerita list (Judges, DCs, Ringmasters). As matter of appreciation for their long-term work with ECAHO they will also receive certificate and golden ECAHO pin.
- The system for use of ECAHO National judges at GCAT shows has been updated.

Officials:

- Upgrade to A list of Judges:
 - Ahmed Abdelrazik (EGY)
 - Ahmed Hamza (EGY)
 - Klaus Beste (GER)
 - Michaela Weidner (GER)
- Acceptance to ECAHO B Judges list:
 - Scott Benjamin (AUS)
 - Emma Maxwell (GBR)
 - Christopher Lowe (GBR)
- Upgrade to A list of DCs:
 - Roberto Ceccaroni (ITA)
 - Bassem Badr (KSA)
 - Christine Keyser (NOR)
- Acceptance to ECAHO B DC list:
 - Scott Benjamin (AUS)
 - Allan Preston (AUS)
 - Mia Hvid-Wraae (DEN)
 - Danial Alavi (QAT)
 - Gessica Sorio (KUW)
 - Razan Mohamed (OMA)
 - Yousef Abusamra (QAT)
 - Hamed Alharthi (UAE)
 - Salem Alhatheeri (UAE)
- Acceptance to ECAHO Ringmasters list:
 - Bart Beckers (BEL)
 - Jean-Marc Dubois (FRA)

ANNUAL GENERAL MEETING: IMPORTANT INFO

Most notable informations and agreements of the 42nd AGM in Warsaw on 27 April 2025:

The AGM (re)elects 2 Executive Committee members: Ahmed Abdelrazik (EGY) and Mohamed Al Harbi (UAE)

- **Membership changes**
 - New Associate Members have been accepted:
 - Antalya Arabian Horse Society, TUR
 - China Arabian Horse Promotion Association (CAPHA), CHIN
 - China Horse Industry Organization (CHIA), CHIN
 - Iraq Arabian Horse Organization (IAHO), IRQ
 - Združenje rejcev in ljubiteljev arabskih konj Slovenije (ZRLAKS), SLO
 - Associate Membership of the following organizations have been terminated:
 - ANCALPE Spain,
 - AHA Libya
 - RAHBA Russia
- **2 Judges' assessments** were organized in 2024 (Ströhen, GER, and Abu Dhabi, UAE). For 2025 two assessments are planned – in Michałow (POL) and Doha (QAT). Dates will be announced later.
- **Workshops for Judges** were organized in 2024 - Abu Dhabi (UAE) and Aachen (GER).
- **DC 2024 assessment** was organized in Tarnow (POL). So far, no fixed plans have been made for DC assessment in 2025.
- **DC Workshop** was conducted on-line in February 2024.
- **ECAHO Breeders' Fund 2024:** In 2024 ECAHO donated prize money to 16 National Championship (92 200 Euro), 5 Sport National Championship (13 400 Euro), European Championship (36 500 Euro) and Sport European Championship (15 000 Euro).
- **ECAHO Breeders' Fund 2025:** In 2025 the donation at the National Championship will be increased from 200 to 300 Euro for horses placed 1st – 3rd. Sport European Championship qualification classes – 500 Euro to 1.-5. placed horses in each class.
- **ECAHO Honorary Membership** for extraordinary support of ECAHO, shows and Arabian horses in general was awarded to **Marianne Tengstedt – In Memoriam (DEN)** and **Francesco Santoro (ITA)** who kindly accepted the invitation to the AGM and has been awarded in person.
- **Constitutional changes:** proposal to cancel the EAHRIC (ECAHO Registration and Identification Commission) did **NOT** receive requested amount of votes (2/3 majority).
- "ECAHO Handlers' Academy" – future plan targeted on education and training of the trainers and handlers.

To stay updated please follow ECAHO on:

Facebook: [@EcahoOrganization](#)

Instagram: [@ecaho_official](#)

Website: www.ecaho.org

14. Promotion

L'Annuaire du SBCA :

- Il est en cours d'impression et vous sera envoyé dès que possible.

TF : En 2025, le Stud-book arabe belge a de nouveau été très présent lors de nombreux salons et événements.

Grâce à l'engagement de nos membres, nous avons pu promouvoir notre race et notre stud-book de manière remarquable.

Nous étions présents à Equiferia à Libramont – grâce à Nelly Philippot – et à Horsemania à l'Azelhof à Lier, où Kelly Delen a superbement représenté notre stud-book. Nous étions également présents à l'hippodrome de Waregem avec notre propre course de galop SBCA en mai. Cette initiative a été particulièrement appréciée au sein du milieu hippique. Encore merci à Nelly Philippot pour l'organisation et la publicité.

Notre présence aux concours d'endurance était incontournable. Les photos du podium avec les désormais célèbres chèques SBCA ont été publiées presque chaque semaine sur les réseaux sociaux.

Lors du Forum Endurance de la KBRSF, nous étions également présents pour présenter la saison d'endurance 2026, les récompenses et les prix d'élevage. Le soir même, nous avons déjà reçu de nouvelles demandes d'adhésion – une belle preuve que notre visibilité porte ses fruits.

Notre championnat national, associé au 50e anniversaire du SBCA, a constitué un moment fort incontestable.

L'événement a remporté un franc succès, avec de nombreux participants tant au spectacle qu'au barbecue. Le sac cadeau a fait le bonheur de tous, et nos goodies (comme le sac à café et le stylo à bille) ont été très appréciés.

Les classes juniors et seniors continuent de faire parler d'elles – elles étaient tellement mignonnes et amusantes. Bref : à refaire sans hésiter.

Nous avons bien commencé la nouvelle année 2026 au Flanders Horse Expo, où nous avons fait la promotion de notre magnifique race pendant trois jours.

Merci à Janna Hahn et Lotte Lenaerts pour leur superbe démonstration, qui a reçu des réactions très positives.

Nous avons également eu une excellente collaboration avec Paardensport Vlaanderen, qui a abouti à une démonstration d'endurance.

Appel à tous les membres

Pour finir, un appel chaleureux à tous : aidez-nous à promouvoir notre stud-book. Ce serait fantastique si, l'année prochaine, nous pouvions présenter au Flanders Horse Expo non seulement un arabe de sport, mais aussi un arabe de spectacle.

Par ailleurs, l'organisateur du concours international d'endurance à Zutendaal est ouvert à une collaboration avec le BAPS et demande explicitement une démonstration ou une petite épreuve de dressage lors de son événement.

Ensemble, nous pouvons encore accroître notre visibilité et mettre davantage en avant notre belle race.

Kelly, as-tu quelque chose à ajouter au sujet de Horse Mania ?

KD : L'accent a été mis principalement sur la séance photo. Celle-ci a été réalisée de manière professionnelle par Lore Beckers. Toutes les photos ont également été envoyées. Il est très important de trouver un cheval adapté et sûr. Nous avons reçu de très nombreuses réactions positives. C'est une bonne chose, car cela permet de lutter contre les préjugés sur les chevaux arabes. De belles

démonstrations ont également été présentées. On a par exemple pratiqué le Pole Bonding. Cette année, LL et JH ont mis sur pied une belle démonstration. Celle-ci sera utilisée aussi bien pour le spectacle en soirée que pour la démonstration en journée. Une démonstration d'endurance sera également proposée et un cavalier de saut d'obstacles fera une démonstration. Nous souhaitons mettre en avant les différents sports et montrer à quel point l'Arabe est polyvalent. Si vous avez d'autres idées, n'hésitez pas à venir me voir pour en discuter.

KH : Merci Kelly.

NP : Les personnes qui souhaitent participer au salon de Libramont en mai peuvent également s'adresser à moi. Là aussi, nous disposons de démonstrations et d'écuries.

KH : Merci Nelly.

KH : Je tiens à remercier tout le monde pour sa contribution à cette réunion et, à 20h20, la réunion est levée.

Il est encore possible de prendre un verre et de discuter.